

Dijon, 10 juin 1900

Mon très cher ami,

Nous sortons à peine des essais et complications issues d'un accès de santé, encore subi par ma femme. Après une période de fatigues imprécises mais persistantes, une circonstance s'est révélée qui, sans être véritablement inquiétante, - nécessite des soins un peu prolongés entraînant un repos forcé, qui a beaucoup compliqué notre vie avec toute notre petite famille à mener et à faire sortir par ces belles et déjà chaudes journées. Heureusement ma belle-mère a bien voulu venir à notre aide. Et, à l'heure qu'il est, d'ailleurs, les choses sont en train de revenir à l'état normal. Du coup, nous n'avons pu réaliser

notre projet de voyage à Reims, pour la Pentecôte. Mais comme nous tenons beaucoup à faire la visite qui est la raison de ce voyage, nous l'avons remis à la fin de ce mois, peut-être de samedi 23 au lundi 25, si les choses sont complètement rétablies d'ici là. Serait-ce le moment probable de votre venue en Bourgogne? Il me semble me souvenir que votre buste arriverait vers un peu plus tôt. Et j'espère, par suite, que votre très-court déplacement (d'ailleurs, bien incertain en ce qui concerne l'exécution) ne coïncidera pas avec un de vos passages ici. J'aimerais vous voir avant fin juillet, pour ça à ce dernier moment vous serez sans doute plus débordé que jamais en même temps que pressé par le désir de quitter Paris. Mais même d'ailleurs, je ne compte guère y faire grand séjour, ne pouvant laisser longtemps le mien à l'abandon. Et si ce n'était été

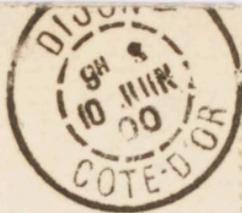
notre congès, il est probable que j'aurais choisi une autre époque pour aller donner un coup d'œil à l'Exposition. Encore peut-être il m'en d'ailleurs, si nos examens sont terminés, de façon à nous laisser le temps de participer utilement au prochain congrès. On l'a fait espérer, mais non positivement promis. Enfin, si vous pouvez me donner un moment à votre prochain voyage, et mieux encore si vous pouvez vous arrêter pour déjeuner ou dîner, ou même le faire sans vous arrêter, avec nos filles le plus grand plaisir de la combinaison, à laquelle nous aurons

songé pour Tassarot dans le cas où Cruchy nous quitterait à la rentrée prochaine, me paraissant, quant à moi, très réalisable. Il est vrai qu'il faudrait y décider M. Baulby, qui depuis quelques années, semblait composer très étroitement et strictement le programme des spécialités,

Mais j'espère un peu que vous ferez
à modifier son opinion ou ses dispositions à
cet égard. Le serait possible, si l'autre était
apparemment incliné dans ce sens. De mon
part, j'estime qu'il y aurait là non-
seulement une question d'espèce mais
une question plus générale à soulever.
Devons-nous admettre qu'on nous cantonne,
carro et contre tout, dans un enseignement
déterminé en du moins dans une catégorie
fort circonscrite d'enseignements analogues pour
toute la durée de notre carrière qui peut
atteindre 40 ans? Cela me paraît lamentable
si on en faisait la carte forcée. Et en ce qui
me concerne, autant j'aime disposer à rester
encore quelque temps dans le droit civil pour
tenir d'y retrouver un peu de vie, autant j'ai
si, comme j'ai commencé à le voir, la maison
des juristes reste incroyablement rebelle à tout
progrès et indisciplinable dans sa routine, à
résoudre la liberté que j'aime, comme tout
autre, d'ailleurs, à passer plus tard à d'autres
disciplines, plus nouvelles ou moins exercées.
Ceci dit, et pour en revenir à Tassin, j'ai composé
que votre diplomatie saura lui préparer les voies dans
l'esprit de notre doyen, pour le cas où l'occasion se présenterait.
Et l'entretiens, j'espère, et moi de votre bonne
lettre. Respect et Souvenir à Madame Tallieu.
Je reste très cordialement vôtre.

F. GENY

73

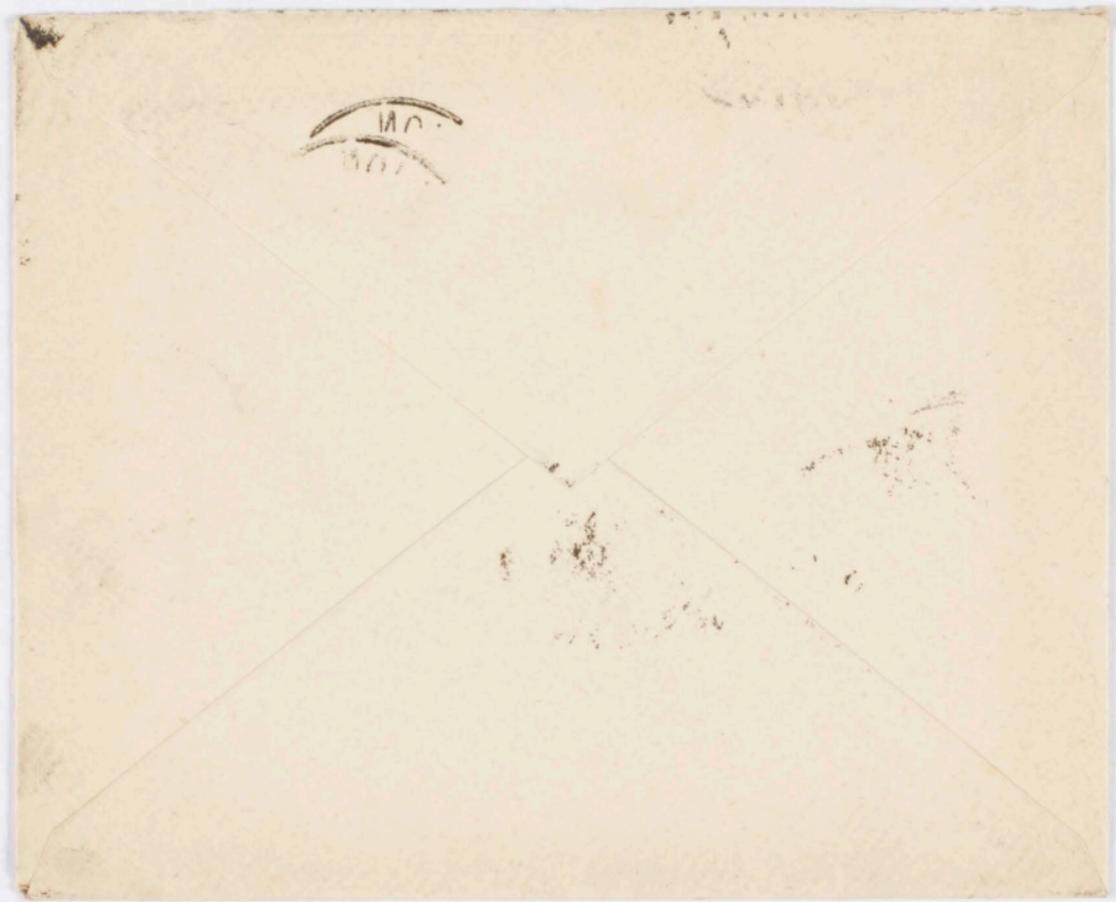


Monsieur R. Lallemand.

Professeur à la Faculté de Droit

10 bis rue de Pré-aux-clercs.

Paris.



1870
100

1870